



## **Assemblée communale ordinaire du 10 décembre 2015**

### **Point 2.4**

### **Budget des investissements 2016**

### **Achat d'un nouveau tracteur pour le service édilitaire**

---

Le Conseil communal propose à l'Assemblée d'acheter un nouveau tracteur pour le service édilitaire. Ce véhicule est utilisé principalement pour le déneigement et le salage hivernal, ainsi que pour d'autres travaux, tels que la creuse lors de fuite d'eau et lors de divers travaux routiers.

Le tracteur actuel a été acheté en 1999 pour un montant de 93'000 francs. Il commence à montrer des signes de vieillesse particulièrement liés aux travaux de déneigement et de salage. L'hiver, ce véhicule est utilisé durant environ 300 heures. Force est de constater que les pièces mécaniques (boîte à vitesses, axes de transmission, système hydraulique de levage, etc.) sont mises à rude contribution. De plus, le sel utilisé en hiver attaque de manière significative et précoce la structure même du tracteur actuel.

En tant qu'employeur, le Conseil communal doit mettre à la disposition de ses collaborateurs un véhicule fiable et prêt à intervenir de bon matin permettant d'assurer la sécurité des piétons et des conducteurs de véhicules. De plus, depuis l'acquisition du tracteur actuel, ce n'est pas moins d'environ 85'000 francs qui ont été dépensés en frais d'entretien et en coûts de réparation. Le Conseil ne désire plus investir dans ce véhicule et préfère acquérir un nouvel engin moderne et performant.

Photos du tracteur actuel:



Lorsque le Conseil a décidé en 2012 d'acheter un nouveau véhicule pour le service édilitaire de notre commune, nous avons étudié plusieurs variantes dont celle d'un véhicule édilitaire. Le coût pour un tel véhicule avait été devisé à 250'000 francs. Nous avons également pu constater que pour la commune de Treyvaux ce véhicule n'était pas le plus approprié pour le service hivernal.



Après réflexion, le Conseil communal avait décidé l'achat de la jeep qui répondait mieux au besoin du service édilitaire. Le coût de cette jeep était de 47'000 francs.

Photo de la jeep actuelle



Le Conseil communal vous propose de remplacer le tracteur actuel par un nouveau modèle qui répond aux besoins du service hivernal. Le choix s'est porté sur un modèle Deutz ou Same, les deux véhicules étant identiques. Nous avons également évalué la marque Class, mais le coût était plus élevé de 25'000 francs.

Le prix de base d'un tel véhicule est de 65'000 francs. A ce prix, il convient d'ajouter un jeu de roues industrielles à clous pour le déneigement pour 8000 francs. De plus, le châssis sera renforcé et adapté pour la lame à neige pour 5000 francs. Le tracteur sera également équipé d'un chargeur frontal pour 13'000 francs. Enfin diverses petites options, ainsi que les frais

d'assurances et d'immatriculation pour 4000 francs. Le coût total est de 95'000 francs. La reprise du tracteur actuel est de 15'000 francs. Donc, l'investissement total du nouveau tracteur est de 80'000 francs. Ce montant sera financé par un crédit bancaire.



#### Résumé de l'investissement:

**Investissement nouveau tracteur                      80'000**

**Financé par crédit bancaire**

#### **Charges annuelles estimées**

Intérêts	80'000	2%	1'600
Amortissement	80'000	15%	12'000

**Charges annuelles:    13'600**

#### **Position du Conseil communal**

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement concernant l'achat d'un nouveau tracteur pour le service édilitaire.

#### **Position de la Commission financière**

En sa séance du 18 novembre 2015, la Commission financière propose d'accepter cet investissement.